



Appel à candidature pour l'intervention d'un ou plusieurs artistes plasticiens en milieu extrascolaire.

L'objectif est de favoriser la pratique de la lecture sur le territoire, en particulier chez les écoliers, à travers l'installation de boîtes à livre et d'y inclure une dimension sensible par le biais d'action culturelle avec un artiste plasticien et d'ainsi participer à l'ambition politique de développer le sentiment d'appartenance au territoire.

Objet :

L'intervenant artistique accompagne les enfants dans la décoration de trois frigidaires voués à prendre la fonction de boîtes à livres. Ceux-ci seront ensuite disposés devant les écoles et l'accueil de loisirs de la commune.

L'artiste propose un parcours culturel de qualité, dans une démarche participative, incluant la rencontre avec des œuvres, des techniques artistiques et des artistes. Ce projet doit également être l'occasion d'aborder leur territoire, son patrimoine et son identité.

Ce travail nécessite un temps d'échange entre le porteur de projet et l'artiste détenant la connaissance du sensible sur le sujet abordé.

Budget prévisionnel, conditions financières :

L'intervenant sélectionné bénéficie :

- d'une rémunération à hauteur de 60 euros par heure d'intervention ;
- d'un forfait d'heures préparatoires à hauteur de 40 euros par heure au prorata temporis du nombre d'heures effectuées ;
- d'un forfait de frais de déplacement réglementaire.

L'intervenant doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel. Le projet dans sa globalité prévoit l'accompagnement de 3 groupes à hauteur de 4 heures chacun. Ce prévisionnel peut être remanié à la marge. Ces heures peuvent être réparties entre plusieurs intervenants.

Cadre juridique :

Un contrat d'interventions artistiques spécifiant les engagements respectifs de la commune de Chanteloup-en-Brie et du (ou des) intervenant(s) est signé avant le début des interventions.

Calendrier :

1^{er} avril 2021 : choix du (ou des) intervenant(s)

5 avril 2021 : visite du territoire avec les intervenants retenus

13 avril 2021 : envoi des projets envisagés par les intervenants

19 au 30 avril 2021: déroulement des projets (possibilité de définir des jours en particulier)

Éléments à fournir :

- Un dossier présentant la démarche artistique du (ou des) intervenant(s). La réponse peut éventuellement se faire en binôme. Dans ce cas merci de préciser comment le binôme se répartit les groupes ou se répartit les heures au sein de chaque groupe.

- Une note d'intention décrivant les projets qui pourraient être développés dans le cadre des interventions extrascolaires ainsi que les contraintes techniques avec mention du nombre de groupes pris en charge par l'intervenant ou le binôme et des jauges maximum.

- Un curriculum vitae du (ou des) intervenant(s)

Date limite de retour des dossiers :

Le 31 mars 2021 à culture@chanteloupenbrie.fr

Renseignements complémentaires :

Pour plus d'information, contactez Maëliiss Ruffin, responsable du service culturel et vie associative de la commune de Chanteloup-en-Brie : 01.64.02.45.81

ou culture@chanteloupenbrie.fr